ATMOSF'AIR BOURGOGNE

Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation, la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air

> Association à but non lucratif Loi 1901 Siège social : 5 Rue Pasteur 21000 DIJON SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT GENERAL

Exercice clos le 31 décembre 2007 (04.07.07 – 31.12.07)

SAS CAGEC COTELLE - HUBERT Commissaire aux comptes

19, Rue d'Alsace Lorraine 71100 CHALON SUR SAONE

ATMOSF'AIR BOURGOGNE SUD

Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation, la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air

> Association à but non lucratif Loi 1901 Siège social : 5 Rue Pasteur 21000 DIJON SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT GENERAL

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 janvier 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ATMOSF'AIR BOURGOGNE SUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I-OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS:

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ciaprès.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées par l'sssociation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société,

- nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées cidessus et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- nous nous sommes assurés de la régularité des subventions comptabilisées ainsi que de leur présentation.

Les appréciations anis portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chalon sur Saône, Le 26 juin 2008

Pour SAS CAGEC COTELLE - HUBERT

Fabien PRETOT

Exercice tenu en Euros

Bilan actif

Page 3

		I		
	Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/07	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE Immobil. incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & develop.				
Concessions, brevets	40 686	40 166	519	
Droit au bail			1	
Autres immob.incorporelles				
Immobilisations en cours Avances et acomptes				
Immobil. corporelles				
Terrains				
Constructions	28 349	6 654	21 695	
Inst.techn.mat.et out.indust.	2 101 922	!	351 295	
Autres immob. corporelles	580 342	474 219	106 123	
Immob. grévées de droit Immobiliations en cours				
Avances et acomptes				
Immobil. financières				
Participations			ŀ	
Créances rattachées				
T I A P Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financ	2 487		2 487	
Total	2 753 788	2 271 667	482 121	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvis. En cours de product. de biens				
En cours de product. de biens En cours de product. de serv.				
Produits interméd. et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés				
<u>Créances</u> Usagers et comptes rattachés	15 893		15 893	
Autres	122 504		122 504	
Valeurs mobilières de placem.	373 808		373 808	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	165 581		165 581	
Charges constatées d'avance Total	3 002 680 789		3 002 680 789	
	000 103			
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répart./plus.exerc. Primes de rembt des oblig.				
Ecarts de conversion actif				
Total				
TOTAL ACTIF	to A State Control of the Stat		1 162 911	
(1) Dont droit au bail			1 102 311	E REGOVER.
(2) Dont à moins d'un an				OF OUVIER
(3) Dont à plus d'un an			MERTI	1 83 ILO 80
			Chris	VOLUNTA.

Exercice tenu en Euros

Bilan passif

Page 4

	Net au 31/12/07	
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs SDR		
Ecarts de réevaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statu.ou contract.	462 768	
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat comptable exercice	-28 082	
Subventions d'investissement	380 429	
Provisions réglementées	018 108	
Total	815 115	
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds associatifs ADR		
- Apports		
 Legs et donations Subventions affectées 		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Total		
<u> </u>		
PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
EONDG DEDTEG		
FONDS DEDIES Sur subventions fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total		
DETTES		
Emprunts obligat.convert.		
Emprunts et dettes établ.créd	6 653	
Emprunts et dettes financ.div	0 033	
Avances et acomptes reçus		
Dettes Fournisseurs	77 864	
Dettes fiscales et sociales	176 648	
Dettes sur immobilisations	1 129	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	85 500	
Total	347 795	
COMPTES DE REGULARISATION		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	1 162 911	
(1) Dont à moins d'un an	1 102 311	
Dont à plus d'un an		_ et S
(2) Dont concours bancaires courants et		CERTIFIE REGULIER ET SI
soldes créditeurs de banques		CERTIFIE TO SERVICE STATE OF THE SERVICE STATE OF T
		commy

Exercice tenu en Euros Compte de resultat Page 9

(1)Dont prod. afférents ex.antérieurs		CERTIFIE PERMITER ET SIL
RESULTAT COURANT	4 997	
Résultat financier	5 670	
Charges financières	296	
Charges nettes s/cession VMP		
Différences négatives change		
Amortissements et provisions	296	
Interêts et charges assimilées	200	
<u>Produits financiers</u> Charges financières	5 966	
Produits nets sur cession VMP		
Différences positives change		
Reprises et Transferts		
Autres intérêts	5 966	
d'autres valeurs mobilières		
de participations		
Produits financiers		
Opérations faites en commun		
	-673	<u> </u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		
Charges d'exploitation	476 120	
Autres charges	03 309	
Amortissements et provisions	83 389	
Charges sociales	61 810	
Salaires et traitements	137 906	
Impôts et taxes	15 604	
Charges externes	157 970	
Autres achats non stockés	17 633	
Variation de stocks	1 004	
Achats de matières	1 804	
Achats de marchandises Variation de stocks		
Aghata da marahandisas		
Produits d'exploitation	475 446	
Quote-part subvent. renouv.	75 188	
Cotisations		İ
Collectes		
Autres produits	1 062	
Reprises et Transferts	41	
Subventions d'exploitation	374 777	
Production immobilisée		
Production stockée		
Legs et donations		
Produits activités annexes	8 926	
Prestations de services	15 450	
Production vendue		
Ventes de marchandises		
The state of the s		

ASS. ATMOSF'air BOURGOGNE ETATS DE SYNTHESE AU 31 DECEMBRE 2007 Compte de resultat Exercice tenu en Euros Page 10 du 03/07/07 au 31/12/07 Produits exceptionnels sur opération de gestion 3 352 sur opérations en capital Reprises d'excédents Reprises et Transferts Quote-part subv. non renouv. Produits exceptionnels 3 352 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion sur opérations en capital 35 000 Reprise de déficit antérieur Amortissements et provisions Charges exceptionnelles 35 000 Résultat exceptionnel -31 647 Participation des salariés Impôts sur les bénéfices 1 432 Report des ressources Engagements à réaliser EXCEDENT OU PERTE -28 082 EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Charges Secours en nature Mise à disposition gratuite des biens Personnel bénévole Produits Bénévolat Prestations en nature Dons en nature

I -		V 1 1 2 2
Exercice tenu en Euros	Annexe	Page 14
		STOCK TO

Nom de l'entreprise	ASS. ATMOSF'air BOURGOGNE	
Activité exercée	SURVEILLANCE AIR	
Adresse	5 Rue Pasteur	
	21000 DIJON	

Annexe des comptes annuels Exercice du 03/07/07 au 31/12/07

- Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- Notes sur le bilan passif
- Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	1 162 911	Résultat: Perte	28 082

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.



Exercice tenu en Euros Annexe Page 15

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices :

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti ". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

L'association a été créée le 3 juillet par la fusion des associations ATMOSF'air BOURGOGNE CENTRE-NORD et ATMOSF'air BOURGOGNE SUD.



	23.1.3.5 E.E.S. 1.7.1.1	THESE NO STEPLE EMBRE 2007
Exercice tenu en Euros	Annexe	Page 16
		- no entre de la con-

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés		
Effets escomptés non échus		
Avals & cautions		
Crédit-bail mobilier		
Crédit-bail immobilier		
Autres engagements		

Dettes garanties par des sûretés ré	elles
Montant garanti	6 629

Autres éléments significatifs

Au 31 décembre 2007, il restait 30 378 euros de subventions d'investissements non utilisées dans le cadre de conventions signés au cours de l'année 2007.



Exercice tenu en Furos

Annexe

Page 17

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable		
Fonds commercial	Non applicable		

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Immobilisations incorporelles				40 686
Immobilisations corporelles				2 710 614
Immobilisations financières				2 487
Total				2 753 788
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				40 166
Immobilisations corporelles				2 231 500
Immobilisations financières				
Total				2 271 667

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable

	Etat des créances		
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 487		2 487
Actif circulant & charges d'avance	141 399	141 399	
TOTAL	143 886	141 399	2 487

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan		
Créances rattachées à des participations		
Immobilisations financières		
Clients & comptes rattachés	14 514	
Autres créances	5 131	
Disponibilités	943	

CERTIFIE FROM BUT COMOTER

Exercice tenu en Euros Annexe Page 18

Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Frais d'émission des emprunts à étaler	Non applicable

CERTIFIE RECOUNTER BUX COMPASS

Exercice tenu en Euros

Annexe

Page 19

4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales	Non applicable

	Provi	sions		
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
Total	 			

Etat des	dettes		
Montant brut	A I an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
6 653	1 865	4 788	
77 864	77 864		
176 648	176 648		
1 129	1 129		
85 500	85 500		
347 795	343 007	4 788	
	Montant brut 6 653 77 864 176 648 1 129 85 500	6 653 1 865 77 864 77 864 176 648 176 648 1 129 1 129 85 500 85 500	Montant brut A I an au plus A plus d'1 an et moins de 5 ans 6 653

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	23
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	19 302
Dettes fiscales & sociales	89 579
Autres dettes	

CERTURATE QUILER ET SINCEPE

		TO ST DECEMBALS 2007
Exercice tenu en Euros	Annexe	Page 20
		-th-Mind and special and the

Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise.



		THEORY OF THE LINDING LIND
Exercice tenu en Euros	Annexe	Page 21

5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir : Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants c		31/12/07 ı bilan	
418000	Clients pdts non fact.	14 514,83	
Clients et comptes	rattachés	14 514,83	
448700	Etat produits a recevoir	5 131,00	
Autres créances		5 131,00	
518700	Interets courus a recey,	943,40	
Disponibilités		943,40	
Total des produits à	i recevoir	20 589,23	
		30.00,20	
Charges constaté	es d'avance :	31/12/07	
486000	Charges constatees avance	3 002,00	
otal des charges co	onstatées d'avance	3 002,00	
Charges à payer : Montant des char	ges à payer inclus dans les postes suivants du bils	31/12/07	
168840	Interets courus emp.	23.70	
mprunts et dettes a	uprès des établissements de crédit	23,70	
408100	Frs fact.non parvenues	19 302,25	
ettes fournisseurs e	et comptes rattachés	19 302,25	
428200 428600 438200 438600 448200 448600	Conges a payer Person, charges a payer Ch.soc, conges a payer Org.soc, charges a payer Ch.fisc, conges a payer Etat charges a payer	35 688,00 36 463,00 14 913,00 614,00 125,00	
ettes fiscales et socia	ales	89 579,14	
otal des charges à pa	ayer	108 905,09	

CERT Comples

ASS.	ATMOSF	'air BOURGOGNE
A RESEST	WITH COL	an DOUNGOGNE

Total des produits constatés d'avance

ETATS DE SYNTHESE AU 31 DECEMBRE 2007

85 500,07

85 500,07

ercice tenu en Euros	Ann	exe	Page 22
Produits constatés	d'avance :	21/12/07	
		31/12/07	
487000	Produits constates avance	85 500,07	



ATMOSF'AIR BOURGOGNE

Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation, la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air

Association à but non lucratif Loi 1901 Siège social : 5 Rue Pasteur 21000 DIJON SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos le 31 décembre 2007 (04.07.07 – 31.12.07)

SAS CAGEC COTELLE - HUBERT Commissaire aux comptes

19, Rue d'Alsace Lorraine 71100 CHALON SUR SAONE

ATMOSF'AIR BOURGOGNE SUD

Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation, la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air

> Association à but non lucratif Loi 1901 Siège social : 5 Rue Pasteur 21000 DIJON SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2007

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

• Administrateur concerné Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne

Nature et objet Soutien du GRAND CHALON au fonctionnement

d'Atmosf'Air.

Convention du 4 juillet 2005

Modalités Subvention de 27 023.00 €

Produit comptabilisé au 31.12.07 : 13 511.50 €

• Administrateur concerné

Communauté d'Agglomération Dijonnaise (COMADI)

Nature et objet

Soutien du GRAND DIJON au fonctionnement

d'Atmosf'Air.

Convention du 12 juillet 2007

Modalités

Subvention de 130 000.00 € au titre du fonctionnement et 26 000 au titre de

l'investissement

Produit comptabilisé au 31.12.07 : 65 000.00 €

affectée au financement du fonctionnement.

• Administrateur concerné

DRIRE

Nature et objet

Subvention de fonctionnement. Convention du 11 mai 2007

Modalités

Subvention de 65 000.00 €

Produit comptabilisé au 31.12.07 : 32 500.00 €

• Administrateur concerné

DRIRE

Nature et objet

Subvention de fonctionnement.

Modalités

Subvention de 155 000.00 €

Produit comptabilisé au 31.12.07 : 77 500.00 €

Administrateur concerné

ADEME

Nature et objet

Subvention de fonctionnement. Convention du 17 avril 2007

Modalités

Subvention de 31 000.00 €

Produit comptabilisé au 31.12.07 : 15 500.00 €

Administrateur concerné

ADEME

Nature et objet

Subvention de fonctionnement. Convention du 10 avril 2007

Modalités

Subvention de 50 000.00 €

Produit comptabilisé au 31.12.07 : 25 000.00 €

• Administrateur concerné:

Communauté d'Agglomération Chalon Val de

Bourgogne

Nature et objet

Bail à loyer de bureaux, et de locaux techniques

conclu le 25 avril 2005

Modalités

Charge comptabilisée au 31.12.07 : 3 894.27 €

• Administrateur concerné :

Communauté d'Agglomération Dijonnaise (COMADI)

Nature et objet

Mise à disposition de votre association des locaux sis 5 Rue Pasteur à DIJON.

Modalités

Charge comptabilisée au 31.12.07: 12 036 € pour la location et 2817.50 € pour les prestations realtives à l'occupation des locaux (entretien, chauffage...)

Fait à Chalon sur Saône, Le 26 juin 2008

Pour SAS CAGEC COTELLE -HUBERT

Fabien PRETOT